

Une force de frappe en Private Equity

Opérations de LBO, MBO, OBO, capital développement... l'amplitude d'expertise de l'équipe en fait un partenaire clé pour les fonds, les family offices, les dirigeants fondateurs comme les managers. Focus.

L'ADN entrepreneurial de DELSOL Avocats associé à sa fine connaissance des attentes des fondateurs et dirigeants constitue un véritable atout dans le cadre d'une opération de Private Equity et signe la pratique de son équipe composée d'une trentaine d'avocats et de juristes, qui affiche un track record en constant développement.

Une intervention à 360°

Conseil du sponsor dans un LBO, du fondateur ou des managers engagés dans une opération d'OBO ou de MBO, des managers lors de la négociation d'un management package ou encore, conseil d'investisseurs dans le cadre de levées de fonds ou de la structuration d'opérations complexes... DELSOL Avocats intervient sur tous les fronts du Private Equity.

Une pluridisciplinarité alliée à une expertise sectorielle

Au-delà du triumvirat corporate, fiscal et social, l'équipe s'appuie, selon les besoins, sur d'autres expertises du cabinet telles que le financement, la



Les 6 associés du département Droit des sociétés - Fusions Acquisitions - Financement - Restructuring (de g. à d., de haut en bas) : Henri-Louis Delsol, Jean-Philippe Delsol, Philippe Dumez, Pierre Gougé, Emmanuel Kaepelin, Philippe Malikian

santé, la propriété intellectuelle, les nouvelles technologies, l'immobilier... Une pluridisciplinarité renforcée par une expertise sectorielle notamment dans les

secteurs de l'éducation, de l'immobilier, des nouvelles technologies et du médicosocial. « Les clients apprécient l'approche *one-stop shop*, et sélectionnent de plus en plus leurs conseils selon leur connaissance du secteur, notamment dans les secteurs concentrant des problématiques particulières à l'instar de l'immobilier ou de la santé... », ajoute Philippe Malikian.

Un conseil engagé

Des associés investis avec des équipes resserrées, c'est la relation de proximité et la réactivité que garantit le cabinet. « Ce mode de fonctionnement est essentiel pour nos clients qui ont non seulement besoin d'avoir des réponses directes, mais aussi rapides, pour diligenter des opérations dont le rythme ne cesse de s'accélérer ; certaines se dénouent parfois en quelques semaines ! », précise Pierre Gougé. Les perspectives sont prometteuses : les fonds d'investissement jouent leur rôle d'apporteurs de liquidités et même si les calendriers de sortie pourraient être décalés, l'atteinte des performances pourrait passer par plus d'opérations de build up.



Paris : Tél. +33 [0]1 53 70 69 69

Lyon : Tél. + 33 [0]4 72 10 20 30

contact@delsolavocats.com

www.delsolavocats.com